



Appel à candidature
Poste de garde moniteur.trice (remplacement)
au sein du Service Connaissance et Veille du territoire, massif Causses-Gorges

Statut

Poste de catégorie B (technicien) à temps complet, à compter du **1^{er} mars 2025**.

Contrat à durée déterminée d'une première période de 3 mois, renouvelable selon la durée de l'absence de l'agent titulaire (arrêt de travail).

Le Parc national des Cévennes (PNC)

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et en Ardèche, dont 113 sont adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central, au-dessus de la Méditerranée, un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Le Parc comporte une grande variété de milieux naturels : aquatiques, tourbeux, rocheux, herbacés, forestiers..., dont beaucoup sont reconnus d'intérêt communautaire. La totalité du cœur est classée zone de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux et un tiers est désigné au titre de la directive Habitats.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) est organisé autour de trois services : connaissance et veille du territoire / développement durable / accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières, avec son siège, et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de garde-moniteur.trice est à pourvoir au sein du service Connaissance et Veille du territoire qui a en charge notamment :

- la connaissance du patrimoine naturel du parc, et le partage de celle-ci ;
- la politique d'acquisition de données scientifiques et les systèmes d'information associés ;
- la veille du territoire et la politique de contrôle en matière de police environnementale ;
- le pilotage de la politique en matière de biodiversité et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles ;
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans certains domaines ;
- la participation aux instances de l'établissement, d'IPAMAC, du réseau Parcs nationaux, de l'Office Français pour la Biodiversité, du réseau MAB sur les questions de patrimoine naturel / culturel et de politique d'acquisition de données...

Missions liées au poste

Placé.e sous l'autorité hiérarchique du chef de service Connaissance et Veille du territoire et du chef d'équipe du massif Causses et Gorges faisant l'intérim, le.la garde-moniteur.trice fait partie de l'équipe dédiée au massif et animée par le délégué territorial.

Il.elle est affecté.e au massif Causses et Gorges, avec une résidence administrative à le Villaret (commune de Hures la Parade).

Il.elle vient seconder l'équipe des gardes-moniteurs.trices du massif dans la mise en œuvre de leur missions et notamment :

- les opérations de connaissance et de suivi du patrimoine naturel et culturel (mise en œuvre de protocoles scientifiques, réalisation d'inventaires...);
- les expertises et diagnostics écologiques ;
- les porter à connaissance sur les espèces et les milieux auprès d'acteurs du territoire... ;
- la veille du territoire (contacts directs avec les habitants permanents, etc.), et l'information du.de la technicien.ne SCVT, et des autres technicien.ne.s du massif de l'évolution des dossiers en cours (travaux et opérations autorisées...);
- l'information des habitants et autres gestionnaires de l'espace sur la réglementation du cœur, et sur les éléments de la biodiversité du territoire ;
- les animations pédagogiques ;
- les permanences pour la réalisation des constats grands canidés (si détention de la formation adéquate) ;
- les opérations de génie écologique.

Il.elle est, pour un nombre de jours défini entre le chef de service Connaissance et Veille du territoire et le délégué territorial du massif, mis.e à disposition de ce dernier pour accompagner des projets du territoire.

Pour mener à bien ses missions :

- il.elle participe aux réunions d'équipes service Connaissance et Veille du Territoire;
- il.elle travaille en étroite collaboration avec les autres agent.e.s du massif et veille à la bonne circulation des informations.

De nombreux déplacements sont à prévoir sur le massif et au siège de l'EP PNC à Florac.

Le.la garde-moniteur.rice peut être aussi sollicité.e par son chef de service sur des projets ou actions concernant un des trois autres massifs.

Poste avec une très forte composante terrain.

Compétences recherchées

- goût du contact, aisance relationnelle ;
- très bonnes connaissances naturalistes et de l'écologie des systèmes ;
- connaissances en matière de réglementation environnementale ;
- connaissance du monde rural ;
- sens aigu de l'organisation ;
- capacité de communication, de négociation et d'animation ;
- aptitude au travail en équipe ;
- maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique ;
- compétences nécessaires en saisie et en utilisation de données SIG ;
- connaissance du territoire souhaitée

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaités

- formation de niveau Bac +2 et/ou expérience requise dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature ;
- porteur de l'uniforme ;
- permis de conduire B.

Modalités administratives

Les candidats adresseront un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation pour **le vendredi 20 décembre 2024 au plus tard** :

par courriel (*de préférence*) avec accusé de réception à :
candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr

ou, le cas échéant,

par courrier postal à l'attention de M. le Directeur,
Parc national des Cévennes - 6 bis place du Palais - 48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Des pièces complémentaires pourront être demandées ultérieurement.

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction de l'établissement public du Parc national des Cévennes convoquera les candidats sélectionnés courant janvier 2025 pour les auditionner soit en présentiel au siège de l'EP PNC ou en visioconférence.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Valérie QUILLARD
cheffe d'équipe Causses-Gorges
Tel : 06.72.04.76.28 / Courriel : valerie.quillard@cevennes-parcnational.fr

Ou M. Denis LENGANEY
chef du service Connaissance et Veille du territoire
Tel : 04.66.49.53.40 / Courriel : denis.lenganey@cevennes-parcnational.fr

Pour toute question administrative, s'adresser à sg.rh@cevennes-parcnational.fr